

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUIN

Dans le parti républicain on ne sait plus ce que l'on fait, on ne sait plus où l'on va, on ne sait plus quels sont les principes sur lesquels repose péniblement la République.

Lundi, le major Labordère ayant déclaré que la République était basée sur le suffrage universel, et qu'il était honteux d'avoir un Sénat élu par le suffrage restreint, M. Spuller, membre du cabinet, lui a crié que ce n'était pas vrai, et que cette forme de gouvernement reposait sur le droit et la justice.

En apparence, c'est le major qui avait raison. Et très évidemment la rectification de M. Spuller est une simple fumisterie, les actes des gouvernants républicains sont là pour le prouver.

Là-dessus, nous avons failli avoir une crise ministérielle.

La proposition Labordère a été repoussée, mais faiblement.

Et nombre de républicains peu consciencieux se sont donné le plaisir de voter avec le major.

Et il paraît que ces républicains sont tout bonnement des monstres d'hypocrisie, comme nous l'explique la *Republique française* :

« Nous avons le regret, dit la feuille opportuniste, de constater qu'un certain nombre de républicains, qui ne sont pas des intransigeants, ont voté avec les agitateurs de l'extrême-gauche ».

Attitude d'autant plus coupable que :

« Ils avaient fait d'abord leur petit poinçage ; ils avaient acquis d'avance la certitude que leur vote ne changerait rien au résultat final, à la victoire du cabinet ; et alors ils ont conclu qu'ils pouvaient faire impunément acte de courtoisie envers leurs comités. »

Voilà comment se conduisent les députés républicains au Palais-Bourbon. Et, si vous voulez savoir ce que valent les comités

tés électoraux de ces honorables soutiens de la République, il n'y a qu'à continuer la lecture du même article qui est signé Joseph Reinach :

« Ils flattent la foule, et pas même la foule, mais quelques meneurs de cabaret qui, s'étant constitués de leur propre autorité membres de comités, s'appliquent de leur mieux à fausser le suffrage universel. »

D'où il ressort clairement que M. Labordère a tort, et que ce n'est pas le suffrage universel qui fait la République, puisque le suffrage universel est victime des intransigeants de cabaret.

Et l'autre affirmation, celle de M. Spuller, est encore plus hasardée que celle du major, puisqu'un régime qui se soutient grâce à de pareils agissements est absolument contraire au droit et à la justice.

A la Chambre et dans les comités électoraux, tout ce que font les républicains ou prétendus tels est malpropre, la *Republique française* l'avoue.

Quoique dû à la rancune, cet aveu n'en est pas moins l'expression d'une triste vérité.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le *Parti national* publie la nouvelle à sensation suivante, qu'il donne comme une « grave information ».

Il s'agit toujours des incidents de la dernière crise :

« Deux personnages politiques, d'accord avec l'ancien ministre de la guerre, auraient comploté de dissoudre la Chambre et le Sénat, de déposer M. Grévy, de suspendre le fonctionnement de la Constitution et de convoquer une Constituante. Tout cela eût été précédé ou suivi d'une déclaration de guerre à l'Allemagne, ce qui eût permis de mettre la France en état de siège et de proclamer la dictature. »

« Ce serait parce que la droite aurait eu vent de ce complot, qu'elle aurait délégué son président, M. de Mackau, auprès du

Président de la République, pour le conjurer de hâter la formation d'un ministère, en lui promettant son concours. M. Grévy, prévenu de ce qui se passait, aurait alors pressé M. Rouvier de former son ministère, coûte que coûte.

« Quant au général Saussier, qui avait déjà accepté le ministère de la guerre, il se serait désisté au dernier moment pour rester gouverneur de Paris, afin d'avoir directement l'armée de Paris sous la main. Enfin M. Grévy aurait entre les mains toutes les preuves du complot. »

Ces choses-là, voyez vous, dit le *Figaro*, il faut y croire... sans y croire ; mais, au fait, pourquoi n'y croirait-on pas ? Tout est possible aujourd'hui.

### INDÉPENDANCE DE LA DROITE

On aura beau s'ingénier, dans certains journaux, à dénaturer la politique actuelle de la droite, les royalistes ne se laisseront pas plus tromper sur son rôle qu'elle ne se trompe elle-même sur son devoir.

Aucun pacte ne la lie au ministère nouveau ; elle n'a d'autre règle que ses principes : elle l'a bien prouvé dans la séance où elle a tout entière voté contre l'article qui astreint les séminaristes au service militaire, tandis que le ministère, lui, votait pour cet article.

Mais, en gardant son indépendance, la droite garde aussi sa clairvoyance : il ne faut lui demander ni un acte ni un mot qui permette au général Boulanger de reprendre triomphalement le pouvoir, soit avec M. Clémenceau, soit avec M. Floquet.

Pas plus aujourd'hui que le 30 mai, la droite ne veut ni la guerre, ni le radicalisme, et moins encore, si c'est possible, la guerre faite à la fois par des téméraires et des révolutionnaires.

### L'INCIDENT DE TARBES

Depuis certains incidents qui s'étaient produits au théâtre des Nouveautés, une certaine animosité régnait entre les habi-

tants de Tarbes et les officiers de la garnison.

Samedi, commençait une fête de charité qui s'est continuée dimanche à Tarbes et qui comprenait une cavalcade militaire.

Au dernier moment, le bruit s'est répandu que le concours de l'élément militaire était refusé. Là-dessus, des correspondances adressées à divers journaux ont exagéré les faits.

La vérité est que la foule, pendant la retraite aux flambeaux qui a eu lieu samedi soir, a hué et sifflé en passant devant le Cercle des officiers d'artillerie, mais il n'y a pas eu d'échauffourée proprement dite.

Un seul incident sérieux s'est produit : Un commandant d'artillerie a été entouré par la foule et une patrouille venant à passer a mis sabre au clair pour le dégager.

Sur le cours Gambetta, les patrouilles d'artillerie ont été également huées ; en tout cas, il n'y a eu aucun blessé.

Une dépêche de Tarbes, adressée au *Soleil*, confirme que le chef d'état-major du général Cornat est arrivé lundi ; l'accord s'est fait entre la municipalité et les troupes de la garnison ; trois régiments participeront à la cavalcade du 3 juillet ; cependant la population est très animée, le bruit court que la Commission des fêtes refuserait maintenant le concours de l'élément militaire.

### ENCORE UN INCIDENT

La *Justice* a fait savoir que le nonce, à peine débarqué, a reçu solennellement tout le parti royaliste, et s'écrie que c'est une chose sans exemple et que le gouvernement doit châtier ce scandale en rendant ses papiers à M<sup>re</sup> Rotelli.

On lit dans la *France* :

« M. Andrieux et plusieurs de ses collègues comptent déposer dès demain une demande d'interpellation sur la présence de M<sup>re</sup> Rotelli, nonce du Pape, à la soirée donnée avant-hier par M. de Mackau et à laquelle assistaient un grand nombre de notabilités de la droite. »

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ELJEN!

PAR JACQUES BRET

X

Lorsque André, après un long évanouissement, avait ouvert les yeux, il s'était trouvé sur un mauvais lit, dans une chambre obscure, qu'éclairait mal un soupirail garni de grillages.

Il sentit tout d'abord une douleur au front et y porta la main, instinctivement. Un bandage entourait sa tête. Sa pensée, encore confuse, à demi égarée, tourna quelques instants dans son esprit sans se reconnaître ; sa main s'étendit dans le vide.

Puis, comme un éclair, la mémoire lui revint, la scène de la forêt se présenta à ses souvenirs, ses idées furent lucides, il fit un effort et s'assit sur son lit.

D'un regard, il parcourut avidement l'endroit où il se trouvait et, malgré l'obscurité, il aperçut au bout de la chambre, dans l'ombre, un homme qui avait les yeux fixés sur lui. En voyant André se redresser, l'homme fit un mouvement et ouvrit une porte.

André, tout à fait revenu à lui-même, enleva

son bandeau et se précipita vers l'aubergiste qu'il venait de reconnaître, mais Bemmo avait eu le temps de se glisser dehors et de fermer la porte derrière lui. On entendit le bruit des verrous qu'il assujettissait.

— Misérable ! cria André.

Un petit guichet s'ouvrit dans le mur et la voix de Bemmo répondit :

— Je suis content de vous voir mieux, monsieur le baron, car, en vérité, j'ai craint un moment que vous ne fussiez mort.

André s'était jeté sur la porte et la secouait de toutes ses forces.

— Ouvrez-moi, s'écria-t-il, si tu n'es pas un lâche, un assassin, ouvre-moi.

— Pour cela, non, monsieur le baron. Je ne vous veux point de mal, mais on m'a chargé de vous retenir ici, et je suis les ordres qu'on m'a donnés.

Les pensées se pressaient maintenant dans la tête d'André. La vie, en renaissant dans ses veines, lui ramenait tous les emportements de la jeunesse, et les douleurs vagues qu'il ressentait à la tête n'étaient qu'un aiguillon de plus pour exciter sa colère. Il était humilié d'être tombé dans un guet-apens, et il cherchait vainement à se rendre compte de son étrange situation.

— Voyons, dit-il, est-ce à ma vie, est-ce à ma bourse, que tu en veux ?

— Ni à l'une ni à l'autre, vous devez le comprendre, puisque je vous ai soigné moi-même et que votre porte-monnaie est encore dans votre poche.

André porta instinctivement la main à sa poche et constata la vérité de l'assertion de Bemmo.

— Mais alors ?...

— Alors, vous pouvez être tranquille, je ne vous ferai aucun mal et je vous soignerai bien. Je sais les égards qu'un pauvre homme comme moi doit à un officier de honveds.

Une lueur étrange passa devant les yeux d'André.

— Ouvrez-moi, dit-il avec un nouvel emportement.

— Impossible, monsieur le baron, je dois vous garder ici.

Le jeune officier pâlit.

— Mais je vais à l'armée ! s'écria-t-il avec anxiété.

— Justement, reprit Bemmo, il y a là, sans doute, des raisons graves ; ce ne sont point mes affaires. Je sais seulement que je dois vous retenir une quinzaine de jours dans cette chambre, en attendant d'autres instructions.

André chancela. Il venait d'entrevoir que cette réclusion l'empêcherait de remplir son devoir de soldat et, à la seule pensée de cette honte, un vertige lui passa devant les yeux. Affaibli par son accident de la veille, il sentit un frisson doulou-

reux agiter son corps, de la tête aux pieds.

— Tu mens ! cria-t-il, tu es un coquin, un misérable ! Personne ne t'a ordonné de me garder ici. C'est dans ton intérêt seul que tu as machiné toute cette affaire !

— A quoi cela m'avancerait-il ? dit tranquillement Bemmo.

André fit un geste évasif.

— Je ne sais rien, moi, je ne vois qu'un fait, qu'un seul. C'est que si je ne sors pas d'ici, je serai traité comme un déserteur, comme un ennemi de la patrie.

Bemmo ne répondit pas.

— Tu ne comprends donc pas... reprit André... le capitaine Dienyi, un déserteur !

— Bah ! dit légèrement Bemmo, il y en a bien d'autres.

André frissonna de nouveau, il se sentait aux prises avec des difficultés insurmontables. Une pensée unique jaillissait de son cerveau et lui causait une douleur si vive, qu'une sueur froide couvrait tout son corps.

— Allons ! dit-il en faisant un effort, tu ne savais pas ce que tu faisais, n'est-ce pas ? Mais maintenant tu vas m'ouvrir, tu me laisseras aller où mon devoir m'appelle...

L'aubergiste resta silencieux. André crut avoir gagné du terrain.

— Je pensais bien qu'on ne t'avait pas tout dit.

» Les interpellateurs pensent qu'en sanctionnant de sa présence une manifestation dont le caractère politique ne pouvait lui échapper, le nouveau nonce est sorti de son caractère essentiellement diplomatique. »

#### RIXE ENTRE SPAHIS ET MAROCAINS

Un télégramme officiel rapporte qu'à la suite d'une rixe survenue à Biskra le 26 juin au soir, entre les spahis du 3<sup>e</sup> régiment et des Marocains employés aux travaux du chemin de fer, une centaine de ces derniers ont attaqué une patrouille et fait usage d'armes à feu.

Le commandant supérieur a dû faire marcher une partie des troupes.

Dix Marocains ont été tués et plusieurs blessés ; trente d'entr'eux sont arrêtés.

Un spahis a été tué, deux blessés. Deux hommes du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère d'Afrique ont été également blessés, dont un grièvement, l'autre légèrement.

Des dispositions ont été prises aussitôt ; le poste du village d'El-Outaia a été renforcé de vingt-cinq spahis. Une compagnie d'infanterie a été répartie, par moitié, entre Biskra et El-Outaia.

Lundi matin, tout était rentré dans l'ordre.

Le général O'Neill, commandant la subdivision de Batna, s'est porté sur les lieux pour faire une enquête.

#### Les nouveaux procès de Leipzig

Deux nouveaux procès vont avoir lieu devant la haute cour pour juger des habitants de l'Alsace-Lorraine.

Dans le premier, ils sont poursuivis sous inculpation de haute trahison.

Trois d'entre eux, MM. Klein, Grebert et Erhart, sont accusés d'avoir communiqué au Gouvernement français des plans de fortifications et d'autres documents militaires.

Les débats commenceront le 4 juillet. M. Klein, qui était tombé malade pendant sa détention préventive à Strasbourg, est complètement remis et sera conduit à Leipzig sous l'escorte d'un agent de police. Ses coaccusés, MM. Grebert et Erhart, sont déjà partis pour Leipzig.

Le gouvernement de Berlin ne dissimule pas que le procès de Leipzig était de peu d'importance en comparaison de celui dont les débats vont s'ouvrir ; on assure que certains documents tendant à établir la complicité des différents ministres de la guerre français dans les actes d'espionnage qui auraient été commis en Allemagne seront divulgués. On ne doit pas avoir oublié que, lorsque le chancelier se décida à ordonner la mise en liberté de M. Schnaebli, il fit publier le jour même dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* un long factum relatif au service des renseignements tel qu'il était organisé à Paris et citant plusieurs noms de fonctionnaires ou d'officiers français.

Toutes ces accusations vagues, dont quelques-unes remontent à 1880 et même au-delà, seront reproduites.

En ce qui concerne M. Schnaebli, son

nom interviendra certainement plus d'une fois dans le procès ; mais l'ex-commissaire spécial ne sera pas poursuivi ; les accusés ne peuvent en effet être jugés par contumace devant la haute cour de Leipzig.

Si son arrestation n'a pas été levée par suite des démarches diplomatiques de la France, il figurerait au procès du 4 juillet comme principal inculpé.

On croit que l'affaire sera jugée à huis-clos.

Le second procès sera jugé à Leipzig à une époque encore indéterminée ; celui de MM. Brückmer et Cabannes, les deux employés de la présidence de la Basse-Alsace, accusés d'avoir livré à un gouvernement étranger des documents militaires. L'instruction de cette cause n'est pas terminée. Dans ces derniers jours encore, plusieurs employés de la présidence ont été entendus par le juge d'instruction.

#### LES CONDAMNÉS DE LEIPZIG

MM. Schiffmacher et Trapp ont été conduits dans la forteresse de Glatz, sur la Neiss, en Silésie.

M. H. Kœchlin et Blech ont été conduits à Magdebourg, où leurs familles, qui n'ont jamais eu l'intention d'aller à Berlin, les accompagnent.

MM. Deroulède, Sansbœuf et Deloncle ont écrit, chacun de son côté, à plusieurs journaux pour protester contre l'interprétation donnée à leurs discours.

D'autre part, plusieurs adhérents importants de la Ligue des patriotes viennent d'envoyer leur démission.

#### Nouvelles militaires.

##### LA BROCHURE DU GÉNÉRAL L'HOTTE

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, le général L'Hotte, directeur des manœuvres de cavalerie en 1886, vient, sur l'ordre du ministre de la guerre, de publier ses observations.

Le président du comité de cavalerie a apporté beaucoup de méthode dans l'exposé des règles qu'il a préconisées et qui serviront, cette année, aux deux divisions prenant part aux grandes manœuvres du camp de Châlons.

Dans toutes les critiques, il fait appel à la réflexion, au bon sens, plutôt encore qu'à la mémoire, et fait comprendre que, du moment où l'on voit bien le but à poursuivre, les moyens se présenteront d'eux-mêmes.

La rapidité et l'ordre dans les évolutions, la promptitude des ralliements, l'ensemble dans les marches, le juste degré d'entraînement des chevaux, prouvent la bonne instruction des escadrons. Mais ce qu'il est plus important encore de leur faire acquérir, c'est l'entrain, l'élan, l'audace sans lesquels une cavalerie, quelque instruite qu'elle soit, resterait sans valeur.

Comme le dit avec raison le général L'Hotte, les succès de la cavalerie reposent toujours sur la confiance en elle-même, l'esprit d'offensive, l'à-propos des charges,

la honte pouvait l'atteindre, était pour lui la plus insupportable des douleurs.

Il se mit alors à examiner la chambre dans laquelle il était enfermé. Il alla d'abord à la fenêtre et se cramponna aux barreaux ; ils étaient d'une solidité à toute épreuve. Une toile métallique permettait de voir ce qui se passait au dehors, mais empêchait que, de l'extérieur, on pût plonger dans l'appartement. André remarqua que cette fenêtre donnait sur le tertre dont nous avons parlé, dans un endroit qui semblait particulièrement désert et sauvage.

Rien ne pouvait lui donner l'espoir d'une évasion. Un sentiment très nouveau pour lui et très douloureux s'empara de son âme : le sentiment de son impuissance. Et comme nos mouvements physiques suivent le sens de nos pensées, passant de l'agitation à l'accablement, il tomba sur une chaise et cacha son visage dans ses mains.

Quelles tristes visions lui apparaissaient ! Il pensait à la Hongrie qu'il ne pourrait servir, à Irène, à sa mère, à ses compagnons d'armes arrivant au camp et apprenant son absence avec un froissement de sourcils ; il se demandait qui avait organisé contre lui un pareil complot. Était-ce un but politique ? Était-ce une vengeance personnelle ?

(A suivre.)

principes préconisés par le général de Galliffet.

Les divisions qui prendront part aux grandes manœuvres sont la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup>, commandées par les généraux de Gressot et d'Espenilles.

C'est aujourd'hui jeudi que les candidats à l'École de Saint-Cyr feront, dans la France entière, la composition de géométrie descriptive.

On sait qu'il y a quelques semaines, l'indignité d'un professeur, à la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dut faire annuler cette épreuve.

En annonçant que le général Boulanger est nommé au commandement du 43<sup>e</sup> corps, à Clermont-Ferrand, en remplacement du général Bréart, la *France militaire* ajoute :

« Il était urgent de pourvoir le général Boulanger d'un commandement avant la revue du 4 juillet.

» M. Grévy pourra assister sans trop d'angoisses à cette revue.

» Il paraît, du reste, qu'on a agi avec une certaine précipitation, car le général Boulanger a appris sa nomination par l'*Agence Havas*. »

D'un autre côté, les journaux radicaux assurent que le général Boulanger n'a pas été consulté, au préalable, sur sa nomination au commandement du 43<sup>e</sup> corps.

#### LA VÉLOCIPÉDIE MILITAIRE

Si les vélocipèdes ne sont pas encore près de remplacer la cavalerie, même la cavalerie légère, ils font au moins partie de l'outillage courant des armées. Chez les Allemands comme en France, il existe des équipes de vélocipédistes militaires chargés, dans les cas pressants, d'aller porter les dépêches et les ordres.

Les Anglais sont encore allés plus loin dans cette voie. Non contents de se servir du vélocipède pour le transport des dépêches, ils sont en train d'essayer de l'appliquer au transport des munitions pour l'infanterie.

« Tout récemment, dit la *Nature*, une très curieuse expérience de ce genre a été faite à Londres avec un appareil *multicycle* (c'est à dire un véritable attelage de vélocipédistes).

» Douze vélocipédistes, attelés en une seule file, à la queue leu-leu, — pour diminuer la surface de résistance au vent debout, — ont réussi sans peine à trainer, *pedibus cum jambis*, un chariot rempli de cartouches, avec une rapidité variant de 46 à 25 kilomètres à l'heure sur les bonnes routes. Même sur les chemins pierreux, cela marche encore assez bien, grâce à une fabrication spéciale des anneaux de caoutchouc des roues.

» La mise en marche du système est commandée par un seul homme, — le chef de file, — qui se tient à l'avant.

» Le mois dernier, à en croire *The Graphic*, la machine a pu circuler dans les rues de Londres les plus fréquentées. On l'a vu tourner facilement dans un espace moins considérable que celui qu'il eût fallu à une voiture ordinaire, et cheminer à grande vitesse, au milieu du mouvement des rues, sans le moindre accident.

» L'équipe chargée de conduire ce « multicycle » est composée de volontaires exercés, rompus, en outre, à tous les exercices militaires de rigueur.

» Ce curieux système est actuellement soumis, au camp d'Aldershot, à un examen spécial du ministère de la guerre anglais. »

Des essais d'un grand intérêt militaire viennent d'avoir lieu près de Brandebourg (Allemagne). En prévision d'une éventualité qui se présente souvent en temps de guerre, — l'absence de pontonniers et de pontons au moment où des troupes doivent passer une rivière — on exerce depuis quelque temps toutes les armes à la construction rapide de ponts.

Un détachement de cinquante hommes du régiment de cuirassiers de Magdebourg a fait sur le Havel les premières expériences. Les travaux ont commencé à cinq heures du matin et ont été terminés à cinq heures du soir.

C'est le général de cavalerie comte Haeseler, commandant la 6<sup>e</sup> division, qui en avait pris la direction et qui les a surveillés sans interruption.

En moins de dix heures, un pont mesurant 60 mètres de longueur a été construit.

On ne s'est servi que de poutres arrondies et de cordages sans employer un seul clou, sans pontons, sans pilotis.

Aussitôt achevé, le pont a été expérimenté.

Il a été traversé d'abord par une division de cavalerie, puis par de l'artillerie et de l'infanterie.

Les fantassins ont d'abord défilé au pas de route, puis au pas gymnastique.

Beaucoup d'officiers des garnisons voisines avaient suivi ces manœuvres. Le Havel, sur les lieux de l'expérience, mesure une certaine profondeur et le courant y est assez violent.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juin.

On signale un mouvement de recul sur nos rentes : 3 0/0, 80.85 ; 4 1/2 0/0, 108.65.

Le Crédit Foncier garde un bon courant de demandes, ses titres n'étant pas dans la spéculation sont à l'abri des surprises du marché. L'action se traite à 1,378.

Hier s'est ouverte l'émission de la société des mines d'or la Indiana qui sera close le 30 courant au soir. C'est pour les capitaux disponibles une excellente occasion de s'employer, les rapports des ingénieurs présentant cette affaire comme exceptionnellement avantageuse. Les terrains miniers de la Indiana voisins de ceux du Callao sont situés, en effet, dans le district aurifère réputé le plus riche du globe et c'est le président du Callao, M. Liccion, qui est à la tête de la nouvelle entreprise. L'émission est à la portée de toutes les bourses, puisqu'il suffit de verser une livre sterling (25 fr. 25) en souscrivant. Les autres versements sont ainsi échelonnés :

A la répartition, 25 fr. 25 ; deux mois après la répartition, 37 fr. 85 ; quatre mois après la répartition, 37 fr. 90 ; en tout, 126 fr. 25.

La Compagnie d'assurance l'Aigle-Vie vient d'avoir son assemblée générale. Les comptes rendus de l'exercice 1886 témoignent de sa bonne situation et de ses progrès. Toutes les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées à l'unanimité. Le compte de profits et pertes de l'exercice se solde par un excédent de 183,784 qui a été reporté à nouveau.

Le Panama est ferme à 392.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### CONCOURS MUSICAL DE SAUMUR

Les préparatifs de nos fêtes musicales se poursuivent avec la plus grande activité. Partout on rencontre des ouvriers empressés d'achever les ornements, les emblèmes, les arcs de triomphe, les guirlandes, les tribunes, etc., etc., qui doivent décorer notre cité.

Déjà, depuis plusieurs jours, les couleurs nationales ornent la ville depuis la gare d'Orléans jusqu'au rond-point Maupassant, et par la rue d'Alsace jusqu'à la carrière du Carrousel où, dimanche soir, aura lieu le grand Festival. Sur tout ce parcours, des fils de fer longent les trottoirs, traversent les rues, et recevront des milliers de lanternes vénitienes pour la fête de nuit.

En face du théâtre, une esplanade de charpentiers dressent fa tribune où se tiendront les autorités pour assister au défilé de toutes les sociétés, tandis que leurs camarades élèvent un portique monumental à l'entrée du pont Cessart.

Ce matin, à sept heures, une autre esplanade a pris possession de la carrière du Carrousel et s'est mise à l'œuvre pour élever le kiosque où se feront entendre les musiques. Aux deux extrémités de la rue d'Alsace se dressent déjà deux portiques qui promettent le meilleur effet.

Dimanche 3 juillet, toutes les sociétés musicales se réuniront à 4 heures 1/2, route de Rouen (Croix-Verte).

Le départ aura lieu à 2 heures très précises.

Le cortège, ouvert par un piquet de cavalerie suivi de la Musique Municipale, sera terminé par l'Harmonie Saumuroise et un piquet de cavalerie.

Voici l'itinéraire suivi par les soixante musiques :

Route de Rouen, place de la gare d'Orléans, pont Napoléon, rue Nationale, pont Cessart, place de la Bilange (tribune d'honneur, défilé devant les autorités, salut des bannières), rue d'Orléans, place Maupassant.

Les sociétés se rendront ensuite dans les différents locaux affectés aux concours d'exécution, en passant par la rue Bodio, la place de l'Arche-Dorée, la rue du Petit-Ver-

Voyons, tourne cette clef, laisse-moi reprendre mon cheval. On ne t'inquiétera pas, je te le promets.

— Votre cheval, monsieur le baron. Vous ne vous rappelez donc pas qu'il est mort sur le coup ?

— Thordos est mort ? dit André de plus en plus sombre.

Le jeune officier se vit perdu. Il se jeta comme un fou sur la porte :

— Ouvre-moi ! s'écria-t-il. Par ta mère ! Par tout ce que tu as au monde de plus sacré, ouvre-moi !

— Vous n'êtes pas raisonnable. Je vous ai déjà dit que c'était impossible... Je m'en vais, puisque vous ne voulez pas vous calmer.

André fit un dernier effort, il saisit la porte par le guichet et la secoua rudement. Mais il ne pouvait la faire céder.

Bemmo, qui le savait, s'éloigna tranquillement, referma derrière lui le corridor et laissa son prisonnier exhiler dans la solitude sa première fureur.

André était toujours hors de lui-même. Il se mit à pousser des appels désespérés. Sa voix vibra comme un clairon dont la sonorité lui revenait aux oreilles, sous ces voûtes basses. Ses éperons sonnaient, ses bottes faisaient craquer les pierres du sol. Sa pensée était fascinée par un seul objet : manquer à ses engagements de soldat. Sentir que

maillies, la place Dupetit-Thouars, la rue du Portail-Louis, la place de la Poste, la rue d'Orléans et la place de la Bilange.

### Réjouissances pyrotechniques

Les fêtes de nuit des 2, 3 et 4 juillet seront des plus variées :

Samedi, trois chariots accompagneront la retraite aux flambeaux. Deux seront consacrés aux embrasements et le troisième aux marrons, bombes et volcans.

Le dimanche soir, tous les arbres du pourtour du Festival seront éclairés de nombreux feux de Bengale et les intermèdes d'artifice, bombes de grandes dimensions, volcans, seront multipliés entre les diverses parties du programme musical.

La commission des fêtes a ménagé une surprise qui n'a point été annoncée. Un magnifique **Feu d'artifice** clôturera lundi ces réjouissances. La composition en a été confiée à M. Lardé, qui a choisi et disposé les pièces avec soin. Outre les divers intermèdes, les bombes, volcans, marrons, etc., il y aura plusieurs bouquets d'une centaine de fusées et une pièce monumentale représentant la déesse de la Musique. Derrière cette allégorie s'élancera dans les airs, en rayonnant autour d'elle, un bouquet exceptionnel de 4,500 fusées.

Espérons que le temps nous sera favorable !

### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Fêtes musicales à Saumur

Dimanche prochain, un train partira de Saumur pour Thouars à 14 heures 15 minutes du soir.

A la même heure, un autre train partira pour Château-du-Loir.

Un autre train partira de Thouars pour Saumur vers 9 heures du matin.

### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

#### Fêtes musicales à Saumur

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans informe le public qu'à l'occasion de la Fête musicale qui aura lieu à Saumur les 3 et 4 juillet, un train spécial partira de Saumur le 3 juillet et s'arrêtera à toutes les stations comprises entre Saumur et Tours.

Départ de Saumur à 11 heures 30 du soir. — Arrivée à Tours à 1 heure 10 du matin (nuit du 3 au 4 juillet).

Le train 1409, partant de Saumur à 10 heures 40 du soir, s'arrêtera exceptionnellement à toutes les stations entre Saumur et Angers, les 3 et 4 juillet.

M. le général Danloux, commandant l'École de cavalerie, vient d'offrir une palme de vermeil pour la première division du concours de soli (harmonies).

#### L'ACCIDENT DE LA RUE D'ALSACE

Il y a huit jours à peine, nous rapportions que le sieur Damien, maçon, s'était cassé la jambe en tombant du haut d'une maison en construction rue d'Alsace.

Cette maison joue de malheur. Hier, au moment où l'*Echo Saumurois* était déjà imprimé, tout le côté ouest de cette bâtisse s'est écroulé.

Deux hommes, les sieurs Mousseau (Fidèle), âgé de 45 ans environ, manoeuvre, demeurant rue de l'Echelle, et Dauzon (Ernest), poseur, demeurant rue du Pressoir-Saint-Antoine, travaillaient au sommet du mur.

Tous deux sont tombés au milieu des décombres d'une hauteur de trois étages.

Dans sa chute, Mousseau a été frappé à la tête par des pierres qui, en lui broyant le crâne, ont laissé le côté droit du cerveau à découvert. Le sang jaillit en abondance par les oreilles et la bouche. Plusieurs professeurs de Saint-Louis sont accourus et ont donné au blessé les premiers secours en attendant un médecin.

M. Gaube et le docteur Perreau ne tardèrent pas à arriver; ils firent transporter Mousseau à l'hôpital; mais le malheureux rendit le dernier soupir en y arrivant.

Quant à Dauzon, il a été également blessé

à la tête, mais sans gravité, puisqu'il a pu se rendre chez lui à pied.

Un troisième ouvrier, le nommé Cailleau, a été tiré du milieu des moellons sans la moindre écorchure.

L'état de Dauzon est aussi satisfaisant que possible. Il se plaint d'une courbature générale et de douleurs dans le genou.

M. le procureur de la République, M. le commissaire de police, M. le maire de Saumur, se sont rendus sur le chantier dès qu'ils ont été informés de l'événement. M. le général Danloux a envoyé la voiture d'ambulance de l'École pour le transport du blessé.

L'effondrement a fait un bruit qui a jeté la panique dans tout le quartier, et on avait tout lieu de croire que le nombre des victimes était plus considérable. Peu de temps auparavant, en effet, trois ouvriers charpentiers étaient au faite de la maison à monter la charpente.

#### LES MANŒUVES DU 9<sup>e</sup> CORPS

Les dispositions suivantes sont arrêtées pour la formation de la brigade d'infanterie de marine qui prendra part aux manœuvres d'automne du 9<sup>e</sup> corps d'armée :

L'état-major de la brigade sera constitué à Parthenay, le 28 août.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments de manoeuvre fournis par les quatre régiments d'infanterie de marine, ainsi que les deux batteries du régiment d'artillerie de marine, seront concentrés à Parthenay le 4<sup>e</sup> septembre.

La journée du 2 septembre sera consacrée au repos.

Les journées des 3, 4 et 5 septembre seront consacrées à une manoeuvre de régiment contre régiment et à une manoeuvre de la brigade contre une brigade de la 21<sup>e</sup> division d'infanterie.

Le soir du 5 septembre, la brigade d'infanterie de marine, réunie à la 21<sup>e</sup> division, sous les ordres du général Jamont, sera cantonnée à Airvault (sur le Thouet) et aux environs. Elle participera ensuite, à partir du 5 septembre, aux manœuvres d'ensemble du 9<sup>e</sup> corps.

À la fin des manœuvres, les troupes de la marine seront enlevées, le 13 septembre, de Thouars (Deux-Sèvres), où elles cantonneront après la revue qui terminera les opérations du 9<sup>e</sup> corps.

Pendant toute la période des manœuvres, la place de Parthenay sera considérée comme petit dépôt de la brigade d'infanterie de marine.

Les réservistes et les hommes de l'activité rejoindront ensemble leurs ports d'attache, à la date du 13 septembre.

#### ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« La commission du Budget municipal a réduit de 5,000 fr. à 2,500 la subvention que la Ville payait à l'*Harmonie Angevine* pour les 20 concerts que celle-ci donne au Jardin du Mail. Ce n'est plus que 125 fr. par concert au lieu de 250. Mais, sur la demande de M. de Châteaux, une subvention de 500 fr. a été votée pour *Angers-Fanfare*, et sur la demande de M. Joanne-Vagdelaine, une autre subvention de 500 fr. a été votée pour l'*Harmonie de la Doutre*. Total 3,500 fr. au lieu de 5,000 fr. pour subventions harmoniques. C'est une petite économie, en attendant la suppression égale et radicale de toute subvention de ce genre. »

LOCHES. — *Inspections utiles.* — Le jour du marché de Loches, le commissaire de police, assisté d'un vétérinaire, a examiné les viandes exposées en vente par les bouchers, établis sur le marché. Il a ensuite vérifié les poids dont ils se servaient et les mesures destinées à mesurer les pois et les pommes de terre.

Vingt-deux poids et cinq mesures non poinçonnés ont été saisis.

#### LE MANS.

Encore les boulangers. — Impuissante à nous faire payer le pain à un prix raisonnable, l'administration veut au moins essayer de faire donner aux consommateurs le poids qui leur est dû. Et il y a à faire ! Lors d'une vérification faite lundi dans un seul arrondissement, on a relevé dix délinquants sur vingt-quatre boulangers.

Chez l'un d'eux, vingt pains ne pesaient pas le poids et à une miche de 3 kilogram-

mes il manquait 220 grammes !!! La police, nous l'espérons, va tenir soigneusement la main à ce que les boulangers ne commettent plus d'erreur aussi coûteuses... pour leurs clients.

#### LES PREMIERS JOURS DE PÊCHE ET LA DESTRUCTION DU POISSON

On écrit de Montsoreau, le 25 juin, au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Pêcheurs à la ligne et pêcheurs au filet sont d'accord pour dire que le poisson continue d'être d'une rareté désespérante dans la Vienne et dans la Loire depuis Saint-Germain jusqu'à Saumur. On pensait que les dernières crues auraient pu repeupler ces rivières. Vain espoir ! Les débuts de la pêche ont été des plus tristes. Les plus habiles pêcheurs n'ont rien pris, ou, du moins, si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

» Nous avons déjà signalé deux des principales causes de la disparition du poisson : le braconnage de jour et de nuit dans les marais, en temps de crue, et l'abus de traîneau.

» Il est une autre cause qui doit aussi contribuer dans une large proportion à la destruction des petits poissons. Nous voulons parler de l'usage d'un instrument appelé *friquet* ou *écumoire*. Avec cet engin, d'un maniement facile, on peut prendre, en quelques minutes, une quantité de frelin assez grande pour remplir un seau. Le friquet détruit particulièrement le poisson qui se trouve entre deux eaux assez profondes, tandis que le traîneau ramasse les espèces qui se trouvent sur le fond de la rivière ou sur la pente des grèves.

» Pourrait-on, après cela, s'étonner qu'il n'y ait plus de poisson dans les rivières, entre les limites que nous avons indiquées.

» La situation, nous l'avons déjà dit, demande un prompt et énergique remède, c'est-à-dire une surveillance rigoureuse, incessante, et l'application sévère des pénalités portées par la loi. Mais ce qui serait particulièrement sensible aux propriétaires de traîneaux, c'est la confiscation de ce genre de filet, dont la valeur moyenne est de 300 à 350 fr. Il est à croire qu'un délinquant une fois dépouillé de son engin, ne serait pas tenté d'en acheter un second. »

#### FAUSSE NOUVELLE

Il n'y a rien de fondé dans les bruits répandus au sujet d'accidents qui se seraient produits dans la marche du 40<sup>e</sup> régiment d'artillerie, de Rennes à Mâcon. Cette marche, faite par une très forte chaise, s'est très bien effectuée, il n'y a eu ni mort ni malade, quelques chevaux seulement ont eu des coups de feu. Quant au lieutenant dont on a parlé, il s'est suicidé, dans la nuit de l'arrivée, pour des raisons exclusivement personnelles.

#### UN CAS DE LÉTHARGIE

M. Bouquet, propriétaire à Chaillevette-Chatressac (Charente-Inférieure), est mort, lundi dernier, dans un singulier cas de léthargie.

Il est resté dix-neuf jours dans cet état. Au bout des 48 heures réglementaires pour l'inhumation, le malade, ou plutôt le mort, car on le croyait ainsi, a repris possession de ses sens, et fut tout étonné de voir des cierges brûlant dans sa chambre et, près du lit, un cercueil prêt à le recevoir.

Quelques heures après, il retombait en léthargie.

Les médecins qui le soignaient lui ont fait, avant de se prononcer sur sa mort, l'amputation d'un doigt.

(Réveil de l'Ouest.)

#### LES MÉSANGES

Un agriculteur a eu la patience de rester pendant toute une journée en observation devant un nid de mésanges à longue queue.

Voici quel a été, d'après l'*Eclairer*, le résultat de ces observations :

Ces charmants petits oiseaux, dévorés du zèle que leur inspire leur tendresse pour leurs 15 à 20 petits, arrivent à détruire un chiffre de chenilles, qu'au premier abord on serait tenté de croire exagéré, car il n'est pas moindre de vingt mille; or, si ces vingt mille chenilles avaient vécu le temps que la nature avait fixé pour la durée de leur existence (tout le monde à la campagne connaît la voracité des chenilles), elles auraient

passé d'un bouton à fleurs de poirier ou de pommier dans un autre, dans plus de vingt ou trente, et cela pendant 30 ou 40 jours; elles auraient donc détruit plus de 700,000 pommes ou poires.

#### LE PROGRAMME DU CONCOURS

Le **Programme général** du Concours musical de Saumur vient de paraître.

Il est en vente chez MM. Milon, Guillemet, Javaud et Dézès, libraires, chez tous les marchands de journaux, chez M<sup>me</sup> Mercier-Fischer, etc.

Prix : 0,25 centimes.

#### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Excursions en Auvergne et dans le Limousin permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nèris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin, valables pendant 30 jours, au départ des gares d'Orléans, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe
Nantes.....	125 fr.	96 fr.
Angers.....	116 fr.	87 fr.
Le Mans.....	114 fr.	85 fr.
Tours.....	100 fr.	75 fr.
Blois.....	95 fr.	71 fr.
Orléans.....	95 fr.	71 fr.

#### ITINÉRAIRE

L'itinéraire comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours entre les points de départ : Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes et Vierzon.

2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nèris (bains de Nèris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueille (bains du Mont-Dore et de la Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans situées sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beurepaire, sera transféré rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

#### EAUX MINÉRALES

A L'ÉPICERIE CENTRALE, 28, rue Saint-Jean, Saumur, on vend l'*Eau de Saint-Galmier* — source Badoit — 0 fr. 30 c. la bouteille, et l'*Eau de Vals* 0 fr. 50 c. la bouteille.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.  
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.  
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.  
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.  
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.  
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.  
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.  
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.  
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

#### MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE HEMERY, HENRI

Les créanciers de la faillite du sieur Hemery, ancien mercier à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués à se réunir le mardi 5 juillet 1887, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(461) Le Greffier, GAUTIER.

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Neuillé près Saumur, à deux kilomètres de la gare du chemin de fer de l'Etat;

Comprenant :

- 1° Une BELLE MAISON d'habitation avec servitudes, remise, écurie, basse-cour; Grande pelouse, canal d'eaux vives, pièce d'eau; Belle avenue de tilleuls; 2° 4 hectares 30 centiares de prés et terres.

S'adresser à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué.

A VENDRE

LA BELLE

TERRE DE CHOZÉ

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique futaie de 2 hectares; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément.

S'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (343)

A partir du mois de Juillet, l'étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE sera transférée du n° 12 au n° 10, rue Cendrière.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Meubles

ET DE

MARCHANDISES

Par suite de saisie-exécution.

Le SAMEDI 2 JUILLET 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 52, dans une maison occupée par M. GÉLINEAU, sculpteur,

Il sera vendu :

- Buffets, bureau, armoire, tables, chaises; Tombeaux de différentes grandeurs, croix en fonte, un entourage, plusieurs morceaux de marbre, trois blocs de pierres de Chauvigny et plusieurs autres objets.

Au comptant, plus 5/0.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

VENTE MOBILIÈRE

Le DIMANCHE 3 JUILLET 1887, à midi, dans une maison située à Brézé, rue de l'Eglise,

On vendra :

- Draps, vêtements à usage d'homme et de femme, buffet à deux corps, tables, vaisselles, futailles, grande cuve en chêne;

260 bouteilles de vieux vin de Brézé, vieille eau-de-vie de vin.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Avec garantie,

CHEVAL alezan brûlé, genre cab, attelé et monté, taille 1<sup>m</sup> 59, 10 ans.

S'adresser à M. RAIMBAULT, marchand, rue de la Fidélité, 40.

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

Etudes de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Vernueil, et de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

La belle PROPRIÉTÉ de la

BRAHANNIÈRE

Située commune de Parçay, canton de Noyant, arrondissement de Baugé,

Comprenant :

- 1° MAISON DE MAITRE, bâtiments du fermier, servitudes, le tout en parfait état, clos de vigne, terres labourables, prés, le tout se tenant, d'une contenance de 48 hectares 24 ares 60 centiares;

2° UN BOIS TAILLIS et SAPINIÈRE, appelé les Tenières, d'une contenance de 3 hectares 20 ares.

Revenu au minimum : 2,000 fr.

Payé très giboyeux.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur ROUMY, garde, au lieu de la Brahannière, et, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

Grande Maison

Occupée par M. Chaussépied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Pr. sles. (295)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

BOULANGERIE VIENNOISE

DECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère

Entrepôt de Son et de Levure.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

- VIN ROUGE..... 65 fr. VIN BLANC supérieur... 65 fr. id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

ON DEMANDE un domestique connaissant très bien la culture de la vigne.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). Plage splendide. Châlets. Ecuries et remises. Bâtaux de pêche et de promenade. BILLETS de bains de mer 49 % de réduction. Terrains à vendre, en façade sur l'Océan. — S'adresser, pour renseignements et location, à M. BARRON, notaire à Saint-Gilles.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois..... 7 fr.

Un an..... 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurgien-Dentiste, 68, Quai de Limoges, Saumur. Includes text: SANS PALAIS NI CROCHETS, Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN 1887.

Table of stock market prices for Paris on June 29, 1887. Columns include Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and various categories like OBLIGATIONS, Ville de Paris, and Gaz parisien.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Ligne de l'Etat, showing stations like Saumur, Montreuil, Thouars, Loudun, and Poitiers with departure and arrival times.

SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ

Table of train schedules for the Saumur - Montreuil - Doué line.

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

Table of train schedules for the Saumur Vernantes Château-du-Loir line.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Ligne d'Orléans, showing stations like Angers, Saumur, Tours, and Langeais.